



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-Préfecture de Saint-Omer

Sous préfecture de Saint-Omer  
Pôle Développement économique et durable  
Affaire suivie par : Noémie HOLVOET  
03 21 11 12 58  
noemieholvoet@pas-de-calais.gouv.fr

Saint-Omer, le **04 DEC. 2024**

## Compte-rendu de la réunion du 06 septembre 2024 Comité de Suivi de Site ( CSS ) d'EQIOM Site d'EQIOM – Salle bleue RDC Rue Jean-Baptiste Macaux à Lumbres

### Présents :

- Mme PAGES, sous-préfète de Saint-Omer ;
- M. LEROY, Président du conseil départemental du Pas-de-Calais ;
- M. PACAULT, représentant de la DREAL ;
- M. POMIER, inspecteur de l'environnement à la DREAL de Gravelines ;
- Mme POULNAIS, Inspectrice DREAL ;
- M. DELATTRE, commune d'Elnes ;
- M. LELIEVRE, commune de Lumbres ;
- M. COULON, directeur d'EQIOM ;
- M. CODRON, coordinateur santé sécurité d'EQIOM ;
- Mme DELAISSE, coordinatrice environnement d'EQIOM ;
- Mme BERQUEZ, comité d'amélioration continue de l'environnement ;
- M. FOULON, riverain ;
- Mme DESQUIREZ, salariée EQIOM ;
- M. MONBAILLY, salarié d'EQIOM ;
- M. BERTIN, SDIS ;
- M. BIREAU, CIS Saint-Omer ;
- M. LEFRANCOIS, SPPPI ;
- Mme DELAETER, SPPPI ;
- Mme MACKÉ, SPPPI ;
- Mme MAGNIER, Lycée professionnel Bernard Chochoy ;
- M. GUCHE ;
- Mme HOLVOET, sous-préfecture de Saint-Omer ;

### Excusés :

M. DELRUE, communauté de communes du pays de Lumbres ;



\*\*\*\*\*

Mme la sous-préfète de Saint-Omer, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à la CSS d'EQIOM et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2023;
- Bilan 2023 de la DREAL et des objectifs 2024 ;
- Bilan EQIOM 2023 ;
- Aménagements au pourtour du site ;
- Plan particulier d'intervention ;
- Questions diverses.

### **1. Validation du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2023**

La dernière réunion de la CSS EQIOM s'est tenue le 30 juin 2023, le compte rendu est validé à l'unanimité.

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2024/04/projet-pv-css-eqiom-spppi-30-06-2023-valide-gl-np.pdf>

### **2. Bilan 2023 de la DREAL**

Dans un premier temps, M. PACAULT évoque les grandes actions de l'inspection de l'environnement des installations classées pour la protection de l'environnement en 2023 puis il présente les objectifs 2024.

Dans un deuxième temps M. POMMIER présente le bilan des inspections menées en 2023 sur le site d'EQIOM.

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2024/10/css-bilan-dreal-2023-objectifs-2024.pdf>

En l'absence de questions, Mme la sous-préfète passe au point suivant de l'ordre du jour.

### **3. Bilan EQIOM 2023**

M. COULON et Mme DELAISSE présente le bilan d'activité de 2023 pour l'entreprise EQIOM.

<https://www.css-littoralnpdc.fr/wp-content/uploads/2024/08/bilan-eqiom-2023.pdf>

#### **Diapositive 3 :**

141 salariés sont en activités sur le site d'EQIOM dont 6 apprentis.

#### **Diapositives 7,8,9,10 :**

Les retombées de poussières peuvent être visuelles, les habitants peuvent observer un nuage de poussière, probablement lors des opérations de chargement ou elles peuvent être de sources spécifiques, cela peut provenir du hall de clinker ou du silo de stockage.

Mme la sous-préfète précise que le prochain arrêté concernant les installations d'EQIOM sera plus restrictif, cela aura un effet indirect sur la réduction des rejets atmosphériques.

Concernant les nuisances sonores, Mme DELAISSE évoque que toutes les réclamations sont totalisées et prises en compte, une investigation est effectuée pour déterminer si l'usine est à l'origine de ces nuisances sonores.

### **Diapositive 15 :**

La venue des scolaires permet une sensibilisation pratique aux enjeux de l'usine. L'importance d'intégrer une culture de sécurité est soulignée.

### **Diapositive 28 :**

Il est mentionné que la mise en service du four K6 est prévue pour mai 2026.

En l'absence de questions, Madame la sous-préfète passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **4. Aménagements au pourtour du site**

Un aménagement est en cours, notamment le cheminement piéton. Cependant il n'y a pas encore de retour de la SNCF concernant la récupération d'une emprise foncière. Ce terrain actuellement non utilisé semble important pour prolonger la départementale 131. Il est également mentionné de modifier les horaires de transport pour les marchandises.

En l'absence de questions, Madame la sous-préfète passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **5. Plan particulier d'intervention**

Le préfet maintient la dispense de mise en place d'un plan particulier d'intervention ( PPI ), car le site est jugé capable de répondre aux accidents sans nécessité de ce dispositif. Cependant il reste essentiel que l'entreprise intègre dans son protocole de gestion de crise l'impact potentiel sur l'extérieur pour aider à la prise de décisions.

En l'absence de questions, Madame la sous-préfète passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **6. Questions diverses**

- La masse salariale va t-elle changer ? L'objectif est de garder la même masse salariale, le projet K6 a pour but de dynamiser l'entreprise.
- Concernant le projet K6, le trafic routier va-t-il augmenter ? Oui, il va passer de 100 camions par jour à 250 camions par jour.
- Quelles sont les conséquences pour les axes routiers ? L'objectif est de sensibiliser les transporteurs à utiliser les chemins recommandés.
- Comment les travailleurs chinois seront hébergés ? L'hébergement se fera principalement en camping, le camping d'Autincthun a été retenu mais si des besoins supplémentaires se présentent, d'autres options sont envisagées.
- Un ramassage des travailleurs chinois est-il prévu ? Le transport des travailleurs se fera par bus.
- Est-il possible d'envisager une rencontre entre les ouvriers chinois et les élèves dans une démarche d'ouverture culturelle ? Cela pourrait être une belle opportunité d'échange culturel pour les élèves, cependant il faut prendre en compte la disponibilité des ouvriers ainsi que d'obtenir l'accord de leur entreprise.

Il est mentionné d'organiser une réunion technique sur le sujet du transport et l'impact pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

En l'absence d'autre question et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la sous-préfète remercie les membres de la commission et lève la séance.

La sous-préfète



Sophie PAGES

